

GUIDE D'ACCUEIL DU R.S.M.A. DE NOUVELLE-CALEDONIE



**R.S.M.A.-NC
B.P. 41
98 850 KOUMAC**

Site Internet :
www.rsma.nc
Facebook :
[RSMA-NC, c'est CHOC](#)



GUIDE D'ACCUEIL

SOMMAIRE

Contenu

| | | |
|------|---|----|
| 1. | PRÉPARATION AU SÉJOUR, FORMALITÉS | 6 |
| 1.1. | ADMINISTRATIF | 6 |
| 1.2. | SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLE | 6 |
| 1.3. | LOGEMENTS | 7 |
| 2. | PRÉPARATION AU DÉMÉNAGEMENT | 9 |
| 2.1. | TRANSITAIRES | 9 |
| 2.2. | DÉMÉNAGEURS..... | 9 |
| 2.3. | TRANSPORT D'ANIMAUX..... | 9 |
| 2.4. | INFORMATION DOUANES | 9 |
| 3. | INFORMATIONS PRATIQUES..... | 10 |
| 3.1. | VOTRE VOYAGE | 10 |
| 3.2. | VOTRE ACCUEIL..... | 11 |
| 3.3. | SANTÉ..... | 11 |
| 3.4. | BANQUES LOCALES..... | 11 |
| 3.5. | VÉHICULES..... | 12 |
| 3.6. | INFORMATIQUE, TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONIE..... | 12 |
| 3.7. | MATÉRIEL DE SPORT | 13 |
| 3.8. | BATEAU | 13 |
| 3.9. | CLIMAT..... | 13 |
| 4. | CONTACTS..... | 13 |
| | ANNEXE 1 : GARNISON DE KOUMAC | 14 |
| 1. | SITUATION | 14 |
| 2. | HISTORIQUE | 14 |
| 3. | LA VIE À KOUMAC..... | 14 |
| 3.1. | ÉLOIGNEMENT..... | 14 |
| 3.2. | SANTÉ..... | 14 |
| 3.3. | COMMERCES | 15 |
| 3.4. | SÉCURITÉ..... | 15 |
| 3.5. | ENSEIGNEMENT..... | 15 |
| 3.6. | LOISIRS | 15 |
| | ANNEXE 2 : GARNISON DE KONÉ | 16 |
| 1. | SITUATION..... | 16 |
| 2. | HISTOIRE | 16 |
| 3. | TOURISME | 17 |
| 3.1. | ACTIVITES | 17 |
| 3.2. | HOTELS/RESTAURANTS | 17 |
| 3.3. | VISITES | 17 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 3.4 | PRATIQUE/UTILE : | 17 |
| 4. | SERVICES | 18 |
| 4.1 | ENSEIGNEMENT (carte scolaire) | 18 |
| 4.2 | SANTE | 19 |
| 4.3 | COMMERCES | 20 |
| 5. | LOISIRS | 21 |
| | ANNEXE 3 : GARNISON DE BOURAIL | 22 |
| 1. | BOURAIL | 22 |
| 2. | LE CAMP DE NANDAÏ | 23 |
| 3. | LES « BONS PLANS » DE BOURAIL | 23 |



Régiment du Service Militaire Adapté
Le chef de corps

KOUMAC, LE 17 DÉCEMBRE 2019

Officier, sous-officier, engagé volontaire de l'armée de Terre et du Service militaire adapté,
Madame, Monsieur,

Vous venez d'être désigné pour servir au sein du régiment du Service militaire adapté de Nouvelle-Calédonie et naturellement, les premières questions se posent. Afin de répondre à vos interrogations ce guide a donc été rédigé pour vous.

Vous allez vivre une expérience unique, dans un environnement étonnant, tant sur les plans géographique, culturel et humain que dans la nature de la mission que vous recevrez.

Dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle dépendant du ministère des outre-mer, le SMA est destiné à la formation et à l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans les plus éloignés du marché de l'emploi. Riche par la dimension humaine qui l'anime et noble par le but final qu'elle se fixe, cette mission requerra de votre part des cadres faculté d'adaptation, esprit d'équipe, investissement personnel et sens du contact.

Mais cette mission doit être préparée avec attention que vous soyez muté à Koumac, Koné, Bourail ou Nouméa, en tenant compte du fait que notre unité de Bourail ouvrira ses portes à l'été 2020 avec encore à l'heure où je vous écris quelques incertitudes sur les modalités d'installation.

Afin de préparer au mieux votre arrivée, je vous incite donc vivement à suivre avec votre conjoint, l'une des journées d'information dispensée par l'EMSOME. Tandis que vous, qui serez au contact direct des volontaires comme formateurs, devriez suivre une information dispensée par le COMSMA à Périgueux.

Vous pourrez également utilement consulter le site Internet du Régiment, www.rsma.nc ou celui des Forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC) www.forcesarmees.nc Vous y trouverez les informations que nous avons jugées nécessaires pour faciliter votre installation et votre intégration.

N'hésitez pas à demander des précisions à votre prédécesseur pour le plan professionnel (à l'exception des personnels mutés à Bourail qui se verront attribuer un correspondant métier) et à votre futur parrain pour le plan familial. La page Facebook du RSMA-NC vous donnera également une idée des activités quotidiennes du régiment.

La situation immobilière restant tendue sur Koné, Koumac et Nouméa, vous serez logé dans le civil (ou en BCC) selon votre composition familiale et votre grade. A Bourail une partie des personnels pourront bénéficier de logements domaniaux dans le camp de Nandaï (à 7km) les autres seront logés dans le village, des prises à bail sont actuellement en cours.

Ainsi, l'autorisation de venue de votre famille ne sera accordée par le commandement du RSMA-NC que lorsque les conditions optimales d'accueil seront remplies. Il est donc essentiel pour nous de connaître au plus tôt, et très précisément, votre situation familiale (composition de la famille qui doit rejoindre le territoire, enfants à naître ou restés en métropole, etc.). Certaines situations devront peut-être alors nécessiter une date de mise en place de la famille différée par rapport à la vôtre, même si je suis bien conscient des contraintes engendrées par un si long voyage pour un parent seul avec ses enfants.

À votre arrivée, vous serez accueilli par votre parrain (cadre ayant déjà au moins un an sur le territoire). Après une première nuit passée dans un hôtel situé à proximité de l'aéroport, il profitera de la route qui restent jusqu'à votre lieu d'habitation pour vous mettre dans l'ambiance. Par la suite, il vous aidera ainsi que votre famille dans votre installation et les premières démarches.

Je vous souhaite dès à présent la bienvenue, à vous et à votre famille. Nous sommes heureux de bientôt vous compter parmi nous.

Colonel Nicolas BALLER
Commandant le RSMA-NC



1. PRÉPARATION AU SÉJOUR, FORMALITÉS

1.1. ADMINISTRATIF

Assurez-vous que le responsable Concerto/Louvois/Source solde de votre affectation actuelle a bien transmis votre OMI au CIAS de Nancy. Dans le doute, consultez-le pour tous les points qui suivent.

Dossier de déménagement (voir composition du dossier à transmettre au trésorier après livraison du déménageur).

VOUS RAPPROCHER DE VOTRE GSBdD DE RATTACHEMENT POUR LE DOSSIER DÉMÉNAGEMENT.

Beaucoup trop de dossiers arrivent incomplets, ce qui provoque des retards et des difficultés de remboursement des 10 %. Constituez une chemise (qui doit être en votre possession pendant le voyage et non dans votre caisse maritime) dans laquelle vous mettrez la totalité des documents de votre déménageur, au départ et à l'arrivée. À l'arrivée, exigez de votre déménageur la lettre de voiture, la déclaration import/export, le connaissement maritime et surtout les factures originales signées avec le tampon du déménageur et la mention « acquitté ».

CPG (concession de passage gratuit)

La demande de CPG famille est une demande personnelle qui engage et conditionne la possibilité de voyager en famille. Cette demande est des plus urgentes et doit être entreprise dès réception de l'OMI afin de garantir la possibilité de voyager en famille. La CPG conditionne l'autorisation de venir en famille. Celle-ci est délivrée par le chef de corps du RSMA-NC en fonction des capacités d'hébergement locales suite au message type devant être envoyé au RSMA-NC.

Cette possibilité pourra aussi être remise en cause par les capacités ou disponibilités des vols.

Dès réception de l'ordre de mutation, établir la demande de CPG pour la venue de votre famille auprès de votre trésorier et la demande d'autorisation de venir en famille.

Cette démarche s'effectue en quatre temps :

- 1^{er} temps : faire la demande d'autorisation de venir en famille au chef de corps du RSMA-NC ;
- 2^e temps : vous effectuez vos démarches de demande de CPG pour votre famille ;
- 3^e temps : le régiment accorde la venue de votre famille ;
- 4^e temps : le GSPI s'occupe des réservations de billets d'avion pour vous et votre famille.

Attention : **la CPG ne garantit aucunement que votre famille voyage sur le même vol que vous** : c'est seulement une décision de prise en charge financière du billet de la famille ou une question de disponibilité sur les vols. Le GSPI va éditer votre convocation *individuelle* à l'embarquement dès édition de votre OMI par la DRHAT, sans corrélation initiale avec la CPG.

L'autorisation de venue de famille est du seul ressort du chef de corps du RSMA-NC, en fonction notamment des possibilités de logement sur le territoire. C'est sur accord du RSMA-NC que le GSPI tâchera ultérieurement de placer votre famille sur votre vol, et vous enverra la convocation pour embarquement de la famille à **votre adresse de repli**.

Il est donc important de pouvoir bénéficier d'une adresse de repli si votre famille venait à devoir vous rejoindre ultérieurement.

Habillement

Dès la désignation sur le TSHM, il est important de commander rapidement les effets nécessaires via e-DPC sur Intradef, afin de pouvoir rapidement lancer les diverses confections chez le Maître Tailleur de rattachement (écussonnage, galonnages, confections...). Une fois l'ensemble des travaux effectués, il faut veiller à clôturer le carnet d'habillement dématérialisé auprès de l'officier du matériel du GSBdD et récupérer la version papier qui sera transmise au SMCA lors du circuit d'arrivée.

1.2. SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLE

Le système métropolitain de sécurité sociale ne s'applique pas en Nouvelle-Calédonie qui dispose d'un régime spécifique.

La protection sociale repose sur la Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des Travailleurs de Nouvelle-Calédonie (CAFAT) et les mutuelles. L'ensemble de la population active adhère à un régime d'assurance maladie unique et obligatoire, le Régime Unifié d'Assurance Maladie-Maternité (RUAMM) qui intègre tous les fonctionnaires, qu'ils soient territoriaux ou d'État, mais aussi les travailleurs indépendants et les professions libérales. Le RUAMM est administré par la CAFAT.

Étant affecté en Nouvelle-Calédonie pour une durée supérieure à 6 mois, vous serez obligatoirement affilié par le bureau gestion du personnel du régiment lors de votre circuit d'arrivée. À ce titre, vous êtes assujettis à une cotisation appliquée au traitement brut indexé et ne cotisez plus à la sécurité sociale. Les délais pour obtenir la carte d'adhérent CAFAT sont parfois longs.

Avant le départ, **effectuez une désinscription de votre CAF de métropole** : une attestation de désinscription vous sera fournie qui vous sera demandée pour votre inscription sur le territoire. Afin d'éviter tout manquement de prise en charge de dossier, il serait préférable de demander votre désinscription à compter de votre jour d'arrivée sur le territoire. Vous pouvez, sinon, demander à ce qu'elle soit transmise au RSMA-NC en cas de refus de la CAF de vous la transmettre.

Au cours de votre circuit d'arrivée au sein de la direction des ressources humaines (DRH), vous ferez une demande d'inscription de vos bénéficiaires présents sur le territoire (épouse, enfants, concubin, enfants de concubin).

Un dossier d'inscription au RUAMM vous sera remis par les secrétaires de la DRH. Afin de faciliter votre inscription, présentez-vous munis des pièces d'identité des membres de votre famille présents sur le territoire, du livret de famille (ou acte de naissance si vous êtes célibataire) et d'un RIB du compte courant local.

Pour les membres de votre famille restés en métropole, il vous sera possible :

- soit de les affilier à la CAFAT en présentant une attestation de désinscription de votre CAF de rattachement ;
- soit de les maintenir inscrit à votre CAF de rattachement en présentant un justificatif de non désinscription.

Sur le plan de la mutuelle, deux options s'offrent à vous :

1. Rester affilié à la mutuelle UNEO.

Dans ce cas, n'oubliez pas d'écrire à votre mutuelle pour l'avertir que vous êtes muté en Nouvelle-Calédonie en y joignant votre ordre de mutation. Les démarches peuvent être effectuées en vous connectant à votre compte en ligne. Les formulaires correspondant à l'option choisie peuvent être scannés et envoyés avec la demande de modification. Vos feuilles de remboursement suite à des soins seront à adresser à la CAFAT (temps de traitement par la CAFAT : environ un mois. Il faudra ensuite les envoyer à MSH international. En pratique, il vous faut attendre deux à trois mois pour être remboursé complètement des frais de santé, ce qui peut parfois être long.

2. S'affilier à une mutuelle locale

Deux mutuelles sont possible, la mutuelle MPL et la mutuelle du commerce. Si vous êtes affilié à une mutuelle locale, c'est directement à la mutuelle qu'il convient d'envoyer vos feuilles de remboursement. Le remboursement peut être plus rapide.

Remarque : sur le plan fiscal, en Nouvelle-Calédonie, les cotisations mutuelles sont déductibles de vos revenus.

Site utiles :

<http://www.groupe-uneo.fr>: site internet de la mutuelle UNEO

www.cnmss.fr : site Internet de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale.

www.cafat.nc : site Internet de la Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des Travailleurs. Formulaire CAFAT: liste des documents à fournir pour inscrire un de vos bénéficiaires. Formulaire et documents à remettre au bureau gestion du personnel à votre arrivée.

www.mpl.nc: site internet de la Mutuelle MPL adresse : 85 bis, rte de l'anse VATA- Trianon BP 8183 Nouméa CEDEX.

www.mutuelleducommerce.nc : site internet de la Mutuelle du commerce adresse 195 rue roger Gervolino Aéroport BP P2 98851 Nouméa cedex.

1.3. LOGEMENTS

Les familles sont généralement logées en fonction de la situation familiale. Le logement est meublé et doté en électroménager nécessaire (four à gaz ou électrique, gazinière ou plaques de cuisson, réfrigérateur, congélateur au cas par cas, lave-linge). Un sèche-linge peut être utile en saison des pluies, mais il sera à votre charge. Les fours micro-ondes ne sont pas fournis.

Par contre, tous les logements ne sont pas équipés de climatiseurs qui peuvent s'avérer utiles durant la saison chaude, l'achat de ces derniers est plus avantageux en métropole et l'installation sur Koumac pouvant être réalisée par un artisan. Il faut néanmoins noter que la mise en place d'un climatiseur dans un logement est soumise à l'autorisation du propriétaire et qu'il est indispensable de se renseigner auprès de son parrain avant de prévoir un tel achat. De même,

pour les personnes souhaitant venir avec un lave-vaisselle, il faut savoir que toutes les cuisines ne sont pas forcément équipées pour en accueillir un, les frais éventuels de mise en place seront à la charge du futur locataire.

Enfin, si vous souhaitez emporter votre barbecue à gaz, il faut noter que certains systèmes de détendeur (« Clipso » par exemple) n'existent pas en Nouvelle-Calédonie.

L'accroissement de la population en Nouvelle-Calédonie rend difficile la location de villas. Le bureau logement du régiment tente de répondre à tous les besoins. Pour toutes questions, n'hésitez pas à prendre contact avec votre prédécesseur ou votre parrain, ils pourront vous donner tous les renseignements utiles pour votre logement.

La composition de la famille rejoignant le territoire doit être clairement précisée auprès de vos futurs présidents de catégorie ou parrain ; tous les éléments transmis au plus tôt (dont la date de naissance des enfants) pourront être pris en compte pour la commission d'attribution des logements présidée par le commandant en second (la commission se tient en général en avril). Si tous les renseignements nécessaires parviennent au RSMA-NC le plus rapidement possible, alors les logements seront attribués suffisamment tôt et les parrains pourront donner des consignes précises sur les futurs logements.

Les logements seront dotés en fonction de la famille rejoignant le territoire. Ainsi, il est préférable lorsque l'anticipation le permet, de venir avec le mobilier permettant d'accueillir la famille et/ou les amis dans de bonnes conditions. Le SMCA pourra prêter des matelas selon ses stocks.

Le calcul de votre loyer vous sera indiqué à votre arrivée.

Conseils pratiques :

- Voir avec votre parrain la possibilité de prendre RDV avec OPT (PTT local), EEC, banques afin d'accélérer votre installation.
- Prendre des rideaux occultant, en effet les villas sont souvent équipées de volets qui laissent passer la lumière (voire pas de volets du tout).
- Il peut être intéressant de se munir d'un groupe électrogène. Ce matériel peut s'avérer très utile en cas de cyclone.
- Le régiment ne fournit ni barbecues, ni parasols, ni lampes de chevet, ni machines à laver la vaisselle, ni sèche-linges, ni micro-ondes, ni mobilier de jardin.
- Les piscines, compte tenu du climat en Nouvelle-Calédonie, sont appréciées, se renseigner avec le parrain quant à l'espace disponible.
- Les villas n'ont pas de garage et disposent très rarement d'un abri de jardin. Même s'il y a peu de vol, l'achat d'un abri de jardin est souhaitable pour le vélo, la tondeuse ou la débroussailleuse afin d'éviter d'avoir à stocker tout cela dans la maison.
- Une fiche de passation d'équipements peut être rédigée par l'ancien occupant. Cette fiche liste les éventuels équipements (abri de jardin, aménagements extérieurs, etc..) qu'il a mis en place dans le logement où vous lui succéderez et qu'il vous propose de récupérer.

L'assurance habitation est obligatoire, vous pouvez y souscrire auprès de l'AGPM ou bien auprès d'un autre assureur localement. Il est possible d'engager cette démarche dès lors que vous connaissez l'adresse physique de votre logement. Une copie devra être fournie au Bureau Logement dans les plus brefs délais suivant votre installation.

Matériel de jardin :

Le RSMA-NC ne prête pas de matériel pour l'entretien du jardin.

Vous avez la possibilité de :

- louer ou acheter des tondeuses ou débroussailleur à Koumac et Koné. Certains terrains sont accidentés, le débroussailleur fera aisément l'affaire ;
- louer les services d'un jardinier (environ 10 000 CFP);
- venir avec son matériel est vivement conseillé.

2. PRÉPARATION AU DÉMÉNAGEMENT

2.1. TRANSITAIRES

Avant votre départ, demandez à votre déménageur les coordonnées du transitaire qui assurera la livraison de vos effets personnels jusqu'à Koné, Koumac ou Bourail. À votre arrivée vous pourrez le contacter pour fixer la date de la livraison. Peu de déménageurs livrent les véhicules, cependant certains le font, c'est à préciser au départ.

2.2. DÉMÉNAGEURS

Veiller à bien étudier les clauses de vos contrats de garde-meuble avec votre déménageur de métropole pour ne pas vous retrouver lié avec lui pour le retour par des clauses financières exorbitantes (bien préciser votre destination : Koumac/Koné/Bourail et non pas Nouméa). Sur le devis, mettre absolument votre adresse de livraison à Koumac, Koné, Bourail ou Nouméa !

2.3. TRANSPORT D'ANIMAUX

La mise en quarantaine sur le territoire est à nouveau possible en Nouvelle Calédonie. Il vous est vivement conseillé de prendre contact avec la DAVAR (Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales) pour ce qui est des démarches d'importation, quarantaine, etc. : <https://davar.gouv.nc/>

2.4. INFORMATION DOUANES

Des brochures concernant le transfert de résidence, les franchises diverses et taxations des colis postaux sont téléchargeables au lien suivant :

<http://www.douane.gouv.nc/portal/page/portal/douane/particuliers>

FRANCHISE DES DROITS ET TAXES

La franchise des droits et taxes peut n'être accordée à toute personne qui transfère sa résidence normale en Nouvelle-Calédonie, pour ses biens personnels qui ont été acquis aux conditions générales d'imposition du marché intérieur en métropole, dans un département ou territoire d'Outre-Mer ou dans un pays étranger, et qui ont été réellement affectés à l'usage de l'intéressé dans le territoire de provenance, depuis au moins :

- dix-huit mois avant le transfert de résidence, en ce qui concerne les caravanes, les habitations transportables, les bateaux de plaisance, les avions de tourisme ;
- dix-huit mois, pour les véhicules automobiles à condition qu'ils soient âgés de moins de vingt-quatre mois au jour de la déclaration d'exportation ;
- trois mois pour les autres biens importés par les personnes en provenance de l'Union européenne ou d'un pays ou territoire associé.

ARMES

Vous souhaitez importer vos armes en Nouvelle-Calédonie, vous devrez effectuer des demandes auprès de différentes administrations :

- Haut-commissariat de la République de la Nouvelle-Calédonie pour autorisation d'importation
- Douane Françaises pour autorisation d'Exportation d'arme à feu CAT Cet D (LEAF)
- MINARM pour autorisation d'Exportation d'arme à feu CAT B (LEMG)

Bien comprendre :

Vous devez avoir les autorisations de la douane pour sortir le matériel de France et les autorisations haut-commissaire de Nouvelle Calédonie pour importer le matériel.

I : Demande d'importation

Toute importation d'arme en Nouvelle-Calédonie est soumise à une autorisation du Haut-commissariat de la République. La demande doit être adressée par le propriétaire de l'arme avant le départ effectif de métropole, à l'adresse suivante :

Haut-commissariat de la République

Direction de la réglementation et de l'administration générale

Bureau des armes et munitions

BP C5

98848 NOUMEA CEDEX

NOUVELLE-CALEDONIE

II : Demande d'exportation

Vous résidez en métropole et vous déménagez bientôt en Nouvelle Calédonie.

Vous devez transmettre les documents suivants :

– LEAF ou LEMG (selon la catégorie et la percussion de l'arme)

1 - La demande de LEAF

En effet, l'exportation de certaines armes à feu requiert une autorisation, dénommée licence d'exportation d'armes à feu (LEAF) qui est établie sur le formulaire **Cerfa n° 15025*01** (ce cerfa est téléchargeable sur les sites : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a11937-formulaires-armes-materiels-de-guerre-et-biens-a-double-usage> et www.vosdroits.service-public.fr).

Les armes classées en catégorie B à percussion annulaire, C et D sont soumises à licence d'exportation d'armes à feu.

Le formulaire dûment renseigné, accompagné des documents nécessaires au traitement de la demande :

- photocopie d'une pièce d'identité,
- photocopie soit du permis de chasser délivré en France ou à l'étranger et du titre de validation de l'année en cours ou de l'année précédente soit d'une licence de tir française en cours de validité,
- photocopie de l'autorisation préfectorale d'acquisition et de détention pour les armes de catégorie B.

La LEAF doit être envoyée en quatre exemplaires et accompagnée des justificatifs demandés au bureau E2.

2 - La demande de LEMG

Les demandes de licence d'exportation de matériel de guerre (LEMG) sont établies sur le formulaire **Cerfa n° 14942*02**. Les demandes sont adressées par voie électronique sur la plate-forme "Mon service public". À titre exceptionnel, les demandes peuvent être adressées, au format papier, au ministère des armées, à l'adresse suivante :

Ministère des Armées - Direction générale de l'armement

60, boulevard du Général Varlin

75509 Paris CEDEX 15.

Les armes classées en catégorie B à percussion centrale sont soumises à licence d'exportation de matériel de guerre.

Une fois la demande instruite, l'autorisation d'exportation est notifiée par la Direction générale des douanes et droits indirects (bureau comint2). L'autorisation est valable trois ans à partir de la date de délivrance.

Cette autorisation doit être présentée lors de l'accomplissement des formalités douanières.

3 - Transports et Formalités

En matière de transport et d'expédition de ces armes, il faut se référer aux articles R 315-15 à R315-17 du code de la sécurité intérieure (colis séparés et envoi suivi).

En ce qui concerne les autres formalités douanières et fiscales, il convient de se rapprocher du service téléphonique Infos Douane Service :

Téléphone : [0811 20 44 44](tel:0811204444) / [+33 1 72 40 78 50](tel:+33172407850) (appel depuis l'étranger)

Courriel : ids@douane.finances.gouv.fr

Les références réglementaires citées ci-dessus sont consultables sur le site internet Legifrance selon les liens

<https://www.legifrance.gouv.fr/initRechCodeArticle.do> pour les articles des codes et

<https://www.legifrance.gouv.fr/initRechTexte.do> pour les autres textes.

Compte tenu des délais de traitement, l'ensemble des autorisations doivent être délivrées avant tout mouvement des armes.

3. INFORMATIONS PRATIQUES

Les informations ci-dessous sont issues du PAM 2019. Il est de votre responsabilité de vérifier auprès des compagnies aériennes et des services des douanes que celles-ci n'aient pas évolué.

3.1. VOTRE VOYAGE

La référence du dossier de votre voyage vous sera communiquée par message par le GSPI, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement sur le site des compagnies aériennes que vous utiliserez. Vous pourrez y choisir votre (vos) place(s) et éventuellement le menu de vos repas, voire souscrire à un supplément de bagages. Attention cependant, vous utiliserez deux compagnies aériennes, assurez-vous de pouvoir le faire pour les deux. Votre premier voyage vous

emmène la plupart du temps à Tokyo, l'escale peut varier d'une à plusieurs heures. Les Japonais sont très rigoureux, respectez donc les consignes de sécurité (en particulier le transport de piles/accus au lithium qui doivent voyager en cabine). De Tokyo à Nouméa (10 heures de vol), vous prendrez certainement part à un vol de la compagnie calédonienne AIRCALIN.

En règle générale, les voyageurs ont droit à 2 bagages de 23 Kg chacun, un bagage cabine de 5 Kg et un bagage à main de moins de 3 Kg. Le site des compagnies aériennes vous indiquera sous quelles conditions vous pouvez transporter les batteries lithium par exemple ou toute autre marchandise particulière.

Le site des douanes de Nouvelle-Calédonie <https://douane.gouv.nc/particuliers/les-voyageurs> détaille ce que vous pouvez importer et la quantité maximale, les denrées alimentaires sont particulièrement ciblées.

3.2. VOTRE ACCUEIL

Vous serez accueillis à l'aéroport de La TONTOUTA par votre parrain ou un personnel du SMA, avec votre famille si la CPG a été acceptée. Vous arriverez probablement en fin de soirée, les déplacements de nuit étant interdits, le régiment financera votre hébergement à proximité de l'aéroport. Le déplacement vers Bourail, Koumac ou Koné se fera le lendemain matin. Votre famille sera prise en compte à son arrivée par celle de votre parrain et vous serez certainement acheminé au régiment après le repas pour commencer à prendre vos consignes. La durée de celles-ci dépend de votre poste. Si votre logement définitif vous a été attribué, vous trouverez votre réfrigérateur garni par votre parrain pour les premiers jours et une caisse « popote » vous permettra d'attendre votre caisse maritime. Des draps et couvertures seront en place dans votre logement, l'eau et l'électricité auront été maintenues en service.

3.3. SANTÉ

L'indice UV est très élevé en Nouvelle-Calédonie, (jusqu'à 17), pensez à disposer de crèmes solaires adaptée à l'âge des membres de votre famille dès votre arrivée.

Du fait des risques de dengue, de chikungunya et de zika en Nouvelle-Calédonie, il est possible d'acheter des produits répulsifs cutanés contre les moustiques en pharmacie en métropole avant votre départ, et de se faire rembourser par la caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) dans la limite de trois flacons par personne (il faut joindre l'ordre de mutation à la facture).

Cette demande de remboursement est à adresser à l'adresse suivante :

CNMSS

Service des droits et des prestations de soins hors France

247 avenue Jacques Cartier

83090 TOULON CEDEX 9

(Tel : 04 94 16 36 00)

3.4. BANQUES LOCALES

On trouve en NC des filiales locales des grands groupes bancaires métropolitains.

L'ouverture d'un compte bancaire local est obligatoire notamment pour les frais de remboursement de la CAFAT. L'immense majorité des commerces acceptent les CB de métropole, ainsi que tous les distributeurs automatiques (au moins trois à Koumac et quatre à Koné), qui vous permettent donc de régler le reste en numéraire. Les frais bancaires des banques locales peuvent être importants.

En revanche, les chèques métropolitains ne sont pas acceptés : pensez à faire annuler le renouvellement de vos chèquiers à votre départ.

En complément d'informations, la BCI et la Société Générale (se renseigner pour les autres) permettent d'ouvrir un compte depuis la métropole et donc de l'approvisionner avant son départ, en règle générale comme le taux de change est fixe les banques ne prennent pas de frais bancaires pour les virements de banque métropolitaines à banque néo calédonienne. Bien insister auprès de sa banque métropolitaine, certaines agences ne connaissent pas l'existence de cette possibilité, pourtant bien utile.

Pour les clients de la banque postale en métropole qui conserveront leur carte de crédit : le service certi-code ne fonctionnera pas avec un numéro de téléphone local. Il est conseillé de prendre rendez-vous avec votre conseiller financier pour trouver une parade à ce problème.

ATTENTION : renseignez-vous auprès de votre banque quant aux frais bancaires demandés lors des opérations financières, de et vers la Nouvelle-Calédonie.

BCI : <https://www.bci.nc/> téléphones : agence Koumac : +687 25.53.77 ; agence Koné : +687 25.53.80.

Société Générale : <https://www.sgcb.nc/> téléphones : agence Koumac : +687 25.63.00 ; agence Koné : +687 25.79.64
BNP Paribas : <https://www.bnpparibas.nc/> téléphones : agence Koumac : +687 25.85.31 ; agence Koné : +687 25.85.28
OPT : <https://www.opt.nc/> téléphones : agence Koumac : +687 47.62.30 ; agence de Koné : +687 47.25.55

3.5. VÉHICULES

Le régiment est situé à quelques kilomètres des logements familiaux. Il peut être bon de posséder deux véhicules en fonction de votre situation personnelle. Un deux roues peut-être une solution à envisager, il y en a peu sur l'île la plupart étant à Nouméa). Demandez conseil à votre parrain.

En ce qui concerne les véhicules, il faut prendre en compte les distances pour se rendre à Nouméa (Koumac est situé à 365 kms de Nouméa, Koné à 265 kms et Bourail à 165 kms). Il est donc souhaitable d'emmener ou d'acheter sur place un véhicule fiable avec un petit peu d'espace pour les déplacements en famille, les courses, les valises. Le coffre de toit reste une solution pratique mais qui n'est pas indispensable.

D'autre part, il est intéressant de pouvoir bénéficier de deux véhicules afin de permettre au conjoint d'être autonome. Ainsi, un véhicule « de brousse » et un petit véhicule citadin sont une bonne solution. L'acquisition ou l'emport d'un scooter ou quad peut aussi être envisagé dans le cadre des liaisons journalières domicile-travail.

Certaines personnes achètent leurs véhicules directement sur le territoire. Sur Nouméa, il y a de nombreux concessionnaires de véhicules neufs et occasions, mais on peut aussi acheter des véhicules sur la garnison.

Il peut être très intéressant de faire les démarches pour l'attribution d'un permis international, la demande est gratuite en métropole et payante en Nouvelle-Calédonie (utile pour les voyages à l'étranger, notamment en Nouvelle Zélande et Australie). À savoir que celui-ci vous sera validé pour une durée de 3 ans à compter de la date de délivrance.

Pour ceux souhaitant importer un véhicule, la taxation est complexe à calculer : rapprochez-vous de votre déménageur qui pourra faire effectuer le calcul pour vous par le transitaire sur place. (Exemple : en 2019 taxe d'importation du véhicule d'environ 800 € pour une Mégane de 2012). Nous vous conseillons de préparer ce véhicule au séjour en vérifiant : pneus, amortisseurs, courroie de distribution, etc. Il est possible que vous ayez du mal à trouver certaines pièces en fonction du modèle. D'autre part au débarquement du véhicule, les douanes vérifient l'état de propreté de celui-ci (votre déménageur peut vous demander une facture de nettoyage de celui-ci par un professionnel).

Un véhicule importé de métropole et qui a plus de cinq ans doit être homologué pour circuler en Nouvelle-Calédonie. Il devra passer un contrôle technique spécifique effectué par un technicien de la Direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports Terrestres (DI3T) à Koné ou à Nouméa, il vous remettra alors un document vous permettant l'obtention d'une carte grise du territoire.

Enfin, la conduite des véhicules du SMA nécessite de détenir le permis civil correspondant aux véhicules utilisés. Nous vous demandons de faire convertir tous vos permis avant d'arriver au régiment.

3.6. INFORMATIQUE, TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONIE

Les communications par Internet avec la métropole sont possibles par l'intermédiaire de serveurs locaux (CAN'L, LAGOON, NAUTILE...). Le débit, bien que donné comme du « Haut débit », reste encore limité dans certains endroits, à Koumac en particulier. Cependant, la fibre optique est en cours d'installation sur le territoire, Koumac pourrait être raccordé en 2021.

L'utilisation d'un onduleur est fortement conseillée, ainsi que les prises de courant para-sur-tenseur.

Globalement, en Nouvelle-Calédonie, tous les matériels informatiques et vidéo existent mais sont onéreux.

Il existe également des offres de TV par internet, CAN'L qui propose également la téléphonie gratuite vers les téléphones fixes en métropole, et aussi vers les portables (durée limitée selon les opérateurs).

La TNT est en place depuis 2010 et permet d'avoir toutes les chaînes du groupe France Télévision. Le décodeur TNT doit être de 4^e génération. Si tel n'est pas le cas, des décodeurs sont disponibles sur place.

Vous pouvez aussi vous abonner à CANAL SAT et bénéficier d'un large panel de chaînes. Le téléphone portable reste très utile pour la sécurité surtout lors des grands trajets vers Nouméa et la couverture réseau est globalement bonne. Ne pas oublier de demander le code de déverrouillage PUK auprès de votre opérateur métropolitain. En effet, sans ce code, votre portable sera inutilisable sur le territoire. Pour utiliser votre portable vous pourrez acheter dans les divers commerces d'utilité publique (tabacs, presses, magasins souvenirs, stations-service,) la carte liberté qui fonctionne comme la mobicarte en métropole (cartes à 1 000, 3 000 et 5 000 F CFP).

3.7. MATÉRIEL DE SPORT

Le matériel de sport reste assez onéreux sur le territoire, mais vous trouverez pas mal de choses à Koné et a peu près tout à Nouméa (Décathlon, Sport NC, Marine corail, Equinoxe, STIM,...). Il y a un magasin spécialisé de pêche / chasse sous-marine à Koumac, on trouve le matériel basique dans les stations-service et les magasins de bricolage.

Prévoir des teeshirts anti UV pour toute la famille et des chaussures de baignade, les plages ne sont pas toutes de sable fin et contiennent beaucoup de corail mort.

Vous pouvez emmener votre V.T.T. ou V.T.C et suffisamment de lots de réparation (montage pneus type kevlar conseillé).

Nota : les revêtements routiers sont en mauvais état mais la circulation en vélo reste possible sur les grands axes. L'équipement de sécurité et de signalisation est toutefois obligatoire (casque, lumière et gilet).

Les weekends sous tente sur les ilots ou sur certaines plages sont possibles, les tentes adaptées à la composition de la famille seront utiles.

Un club de plongée sérieux est ouvert à Koumac et loue tout le matériel nécessaire (site « rêve bleu » – Koumac).

3.8. BATEAU

Un certain nombre de militaires profite de ce séjour pour acquérir un bateau et profiter au mieux des possibilités qu'offre le lagon calédonien. Plusieurs types de bateau existent (rigide, semi-rigide, fibre, voilier, etc.) en fonction de ce que chacun recherche (balades en famille, pêche sous-marine, à la traîne, etc.). Un véhicule 4x4 est préférable afin d'être sûr de pouvoir mettre à l'eau facilement, crochet d'attelage indispensable.

Ces mises à l'eau se font au port ou à des endroits bien précis qui vous seront communiqués par les autres plaisanciers.

L'entretien du bateau a un coût et les réparateurs peuvent se trouver éloignés en fonction du type de bateau.

Le matériel d'accastillage est très onéreux et parfois difficile à trouver.

Le permis bateau, s'il est conseillé, n'est pas obligatoire en Nouvelle-Calédonie.

Assurer un bateau de plus de dix ans n'est pas possible avec certains assureurs, bien se renseigner avant l'achat.

3.9 CLIMAT

Il existe une grande amplitude de température au sein des saisons et entre les saisons. En hiver les matinales sont souvent proches des 10° C, l'ensoleillement fait remonter les températures vers 28-30°C. Koumac est réputé pour être très venté, été comme hiver. Koné et Bourail sont plus humides, il y pleut plus souvent. L'été, l'amplitude thermique est moindre et le taux d'humidité est très élevé, c'est aussi la saison des moustiques.

N'oubliez donc pas d'emporter des habits chauds (pulls, polaires,...) et des couettes car durant la saison fraîche (de juin à octobre) ils vous seront bien utiles.

4. CONTACTS

Adresses postales :

RSMA-NC

BP 41

98 850 KOUMAC

RSMA-NC CFP2

BP 38

98 860 KONÉ

Téléphone

(00 687) 47 88 15

Mail fonctionnel

rsma-nouvelle-caledonie.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Mail internet

gsma-nc@lagoon.nc

Président des officiers :

po@rsma.nc

Président des sous-officiers :

psa@rsma.nc

Président des engagés volontaires :

pev@rsma.nc

ANNEXE 1 : GARNISON DE KOUMAC

1. SITUATION

Située à 365 km de Nouméa, cette bourgade, de plus de 3 500 habitants, est entourée de quatre tribus et compte de nombreuses stations d'élevage. L'aérodrome se trouve à 4 km du rond-point central du village. Le massif de la Tiébaghi qui surplombe le village est un site minier de la Société le Nickel (S.L.N.) où un grand nombre des habitants de Koumac travaille.

2. HISTORIQUE

Le nom de Koumac est cité pour la première fois en 1846 par les missionnaires de Ballade, village situé sur la Côte Est. Le 24 juin 1846, monseigneur DOUARRE, évêque d'AMATA, achète un terrain situé à Koumac. Cette transaction est signée en présence des chefs coutumiers Oualaït, Bouarrate, Tombo et Manésaou et par les Révérends Pères Jumillon et Montrouzier.

La première installation de colons débute en 1863 par la création d'un "store" (magasin d'approvisionnement de brousse). La colonisation est ensuite suspendue jusqu'à la découverte de la mine de cuivre en 1875. A partir de 1900, les découvertes minières se succèdent surtout à Tiébaghi. Avec le transfert des services publics de Gomen, l'agglomération de Koumac devient réalité officielle juste après la seconde guerre mondiale. En 1936, la population atteignait 500 habitants, 1 000 en 1976 et le dernier recensement de 2009 en dénombre 3 206.

Les premiers élans de développement se font avec l'exploitation industrielle du chrome sur le dôme de Tiébaghi. Viendra ensuite la création d'un centre de ravitaillement approvisionné fréquemment par le bateau "TOUR DE COTE".

Comme pour la plupart des communes de brousse, l'urbanisation se développe autour de l'axe de la RT1 avec de grandes villas enfermées dans la végétation. Le petit centre « commercial » adopte une architecture plus moderne et se situe en retrait sur la rue Georges Baudoux où la municipalité, les implantations de nombreux commerces et industries couvrent la plus grande partie des besoins. La création de la zone industrielle est officielle dès les années 90 et se poursuit actuellement.

3. LA VIE À KOUMAC

Concernant le travail des conjoints, le village principalement rural ne propose pas beaucoup de possibilités. Il y a cependant plusieurs garderies pour les enfants, il y a peu d'assistantes maternelles.

3.1. ÉLOIGNEMENT

Koumac est un village de brousse où vivent environ 3 500 habitants, le village le plus proche se situe à environ une heure de route. Nouméa se trouve à 365 km de distance, ce qui sous-entend environ 4 heures de route, l'aller et le retour dans la journée est difficile. La circulation de nuit est proscrite du fait de la présence d'animaux (chevaux, cerfs, etc.), la rendant trop accidentogène.

Koumac est donc un village éloigné de la province Nord. Il se compose d'une petite communauté où tout le monde se connaît et où les rapports humains sont chaleureux.

Koumac dispose d'un certain nombre de commodités, dont trois écoles et un hôpital. L'année scolaire est décalée, elle commence mi-février et se termine en décembre, le rythme scolaire se décrit de la façon suivante : 7 semaines d'école puis deux semaines de congés (voir site du vice rectorat).

Un travail de préparation pour cette nouvelle affectation est nécessaire. Vous devrez dans un premier temps apprendre à gérer l'éloignement du fait de l'implantation de Koumac sur le territoire calédonien, mais aussi parce que, pour certains, ce séjour sera le premier où vous quitterez amis et famille. La distance avec la métropole est élevée, le décalage horaire important (l'été en N-C +10 heures, l'hiver + 9 heures) ce qui ne facilite pas les contacts immédiats. Les moyens de communication modernes et les bons conseils des « anciens » vous permettront de vous habituer rapidement à ce nouvel environnement. Lorsque vous aurez contact avec votre parrain et votre prédécesseur, demandez leurs ce qui est utile à Koumac et faites votre caisse maritime en fonction de leurs réponses et du logement qui vous sera attribué.

3.2. SANTÉ

Le Centre Hospitalier Paula THAVOAVIANON dispose d'un service d'urgence, d'un service de médecine, d'un futur service de suite de soins et d'un futur service de psychiatrie (prévu en 2020). Il possède aussi un service de radiologie armé par un technicien.

Les radiographies sont envoyées par mail à Nouméa pour interprétation. La réalisation d'échographies est possible par le chef de service des urgences.

Deux médecins généralistes, deux dentistes, trois ostéopathes et deux cabinets de kinésithérapie sont présents.

En dehors d'un psychiatre, il n'y a pas de médecin spécialiste permanent à Koumac. Une rotation de spécialistes est proposée par le centre hospitalier avec une fréquence variable.

La prise en charge des urgences pré hospitalières reste délicate en l'absence de SMUR. Les pompiers et les ambulances privées sont les seuls intervenants dans ce domaine.

3.3. COMMERCES

Dans le village, il est possible de trouver tous les produits de première nécessité. Si les prix sont plus élevés qu'en métropole, les marchés locaux ou l'achat en tribu permettent de trouver fruits et légumes à des prix raisonnables selon les saisons. Il vous sera peut-être utile de passer par Koné ou Nouméa de temps en temps pour aller dans les magasins spécialisés.

3.4. SÉCURITÉ

Une gendarmerie est implantée à Koumac et la mairie dispose d'un garde champêtre. Il y a peu de vols à Koumac. Les chiens errants peuvent créer des problèmes à certaines périodes de l'année. En règle générale les résidents conduisent prudemment dans le village, respectant le code de la route et agissant avec courtoisie. La vitesse sur les routes de Nouvelle-Calédonie est limitée à 110 km/h, compte tenu des dégradations de la chaussée causées par la rudesse du climat, cette vitesse n'est pas appropriée à tous les segments de route. Il faut être vigilant.

3.5. ENSEIGNEMENT

Koumac dispose d'une école maternelle, d'une école primaire et d'un collège. Le lycée le plus proche est situé à Pouembout, au Sud de Koné soit à 1h15 de route à partir de Koumac (lycée agricole, technologique et enseignement général-filières d'enseignement général : S – E/S).

3.6. LOISIRS

Voir le guide d'accueil de la mairie de Koumac. Une journée d'information se tiendra au RSMA-NC mi-septembre, vous pourrez y rencontrer les principaux clubs sportifs ou artistiques de la commune de Koumac, le CSA, la mairie de Koumac.

www.mairie-koumac.nc

Le CSA

Activités sportives et artistiques proposées par le CSA. :

- Section lapidaire ;
- Section sable ;
- Section couture ;
- Section VA'A / KAYAK ;
- Section équitation ;
- Section rugby (de 6 à 14 ans).

Une présentation des activités CSA sera donnée début septembre 2020 lors du forum des arrivants.

ANNEXE 2 : GARNISON DE KONÉ



1. SITUATION

Situé à 267 km de Nouméa, Koné est le chef-lieu de la province Nord. Il compte 8331 habitants et s'étend sur 373 km². Il est la capitale administrative de la province Nord et accueille aussi l'hôtel du président de la province Nord.

Entouré par 9 tribus, le village se trouve entre le massif du Koniambo, site sur lequel est prélevé le minerai de nickel, la plage de Foué, où des fouilles archéologiques ont mis à jour un site d'habitat austronésien (1000 av JC) et enfin la route transversale Koné-Tiwaka qui permet de se rendre vers l'Est.

Au nord de Koné, l'usine du nord de la société KNS à Vavouto offre de nombreuses retombées économiques, notamment sur la zone (VOH-KONE-POUEMBOU) VKP, malgré un ralentissement de l'activité et une chute du cours du nickel.

La ville de Koné connaît la plus grosse croissance de Nouvelle-Calédonie et continue de se développer. De nombreux projets continuent de fleurir dans Koné et dans la zone VKP particulièrement active ces dernières années. Il faut replacer cela dans le contexte calédonien, Koné et ses environs comptent environ 15 000 habitants (petite ville métropolitaine) mais on y trouve maintenant beaucoup plus de services et d'infrastructures facilitant le quotidien des familles.

2. HISTOIRE

Le bourg européen, érigé en municipalité en 1887, fut établi autour d'un poste militaire, créé en 1879 et aujourd'hui occupé par la gendarmerie. La mission catholique fut fondée en 1891, mais l'église ne date que de 1954. Koné est le centre administratif de la province Nord. De ce fait, le village accueille la délégation du Haut-commissariat pour la province Nord (Subdivision administrative Nord ou SAN). Entre Pouembout et Koné se dressent les bâtiments de style néo-mélanésien de l'assemblée et des bureaux de la province Nord.

3. TOURISME

3.1 ACTIVITES

Balades à cheval (centres équestres)
Randonnées pédestres
Ballades en canoë Kayak
Différents marchés de tribus
Salle de sport
Vols en ULM

3.2 HOTELS/RESTAURANTS

L'hôtel l'Hibiscus
L'hôtel le Koniambo (chaîne des grands hôtels de Nouvelle Calédonie)
L'hôtel la Néa (chaîne des grands hôtels de Nouvelle Calédonie)
L'hôtel l'Escale
L'hôtel Pacifique Apartel
L'hôtel le Colibri
Restaurant Stone Grill
Snacks (roulottes)
Pizzerias : Mammamia, La passion d'Esther

3.3 VISITES

La plage de Foué : La plage n'incite pas à la baignade car elle est recouverte de brindilles et l'eau n'est pas toujours très claire mais elle permet la pratique de la planche à voile, paddle et du kite-surf (pour les confirmés). Mise à l'eau en dur pour accès au Lagon.

Le mont Koniambo : pour vous y rendre, vous traverserez la tribu de Koniambo puis celle de Panaki et, plus loin encore, celle d'Atéou qui est particulièrement belle. Là, renseignez-vous pour vous rendre au Mont Koniambo et admirez la vue sur le lagon et les collines.

La "piste de la confiance" : à la sortie du village, vers le nord, vous pourrez découvrir la "piste de la confiance". C'est une ancienne voie ferrée de la mine qui date de 1914. Elle servait à l'évacuation du minerai extrait qui descendait par un système de téléphérique original ; c'était les wagons chargés qui descendaient qui faisaient remonter les vides.

La transversale Koné-Tiwaka : elle commence au rond-point de la Province Nord. C'est une des plus belles routes du Territoire qui vous fera découvrir de magnifiques paysages et vous mènera aux tribus de Bopope, Netchaot ou Poindah.

Le Plateau de Thia est un mouvement de terrain situé au sud de Pouembout. L'accès au plateau se fait à pied, avec une zone de parking au pied du plateau. La piste est bonne mais avec un certain dénivelé. A éviter en cas de pluie (terrain glissant). Au sommet, vous aurez une magnifique vue sur les environs et le lagon.

Le mémorial de la plaine des Gaiacs est un site historique de la présence américaine lors de la seconde guerre mondiale notamment grâce à l'aérodrome implanté par les alliés. Le mémorial se situe au sommet d'un mouvement de terrain accessible en véhicule. De plus la vue sur le lagon, depuis le site du mémorial vaut le détour.

La plage de Pindaï est certainement la plage la plus proche et la plus belle de Koné (environ 30 à 40 min de Koné). D'autres sont plus rapidement accessibles mais ne vous offriront pas le même décor...

La plage de Gatope est une belle plage, proche de Koné, à l'entrée de Voh (environ 25 min de route), très pratique pour les enfants ou pour les activités nautiques. Présence de tables de pique-nique, et d'emplacements pour barbecue. Mise à l'eau en sable pour accès au Lagon.

3.4 PRATIQUE/UTILE :

Des offres internet Multiplay ont vu le jour et continue à se développer. La fibre est en cours d'installation et est déjà dans certains quartiers de Koné. Toute la ville devrait être équipée en fibre en 2021. Pour les offres, voir opérateurs Can'l, Lagoon (parrainage 1 mois offert + 5% de réduction avec le SMA)....

Des offres 3G/4G sont maintenant disponibles sur les smartphones et le réseau fonctionne correctement.

Énormément d'informations circulent via le réseau Facebook, même pour les entreprises, beaucoup n'ont pas de site internet mais vous pourrez trouver les informations sur leurs pages Facebook.

Des groupes sont très actifs et vous fourniront beaucoup d'informations et d'annonces pour du matériel/services : VKP ANNONCES, Noumea Expat,...

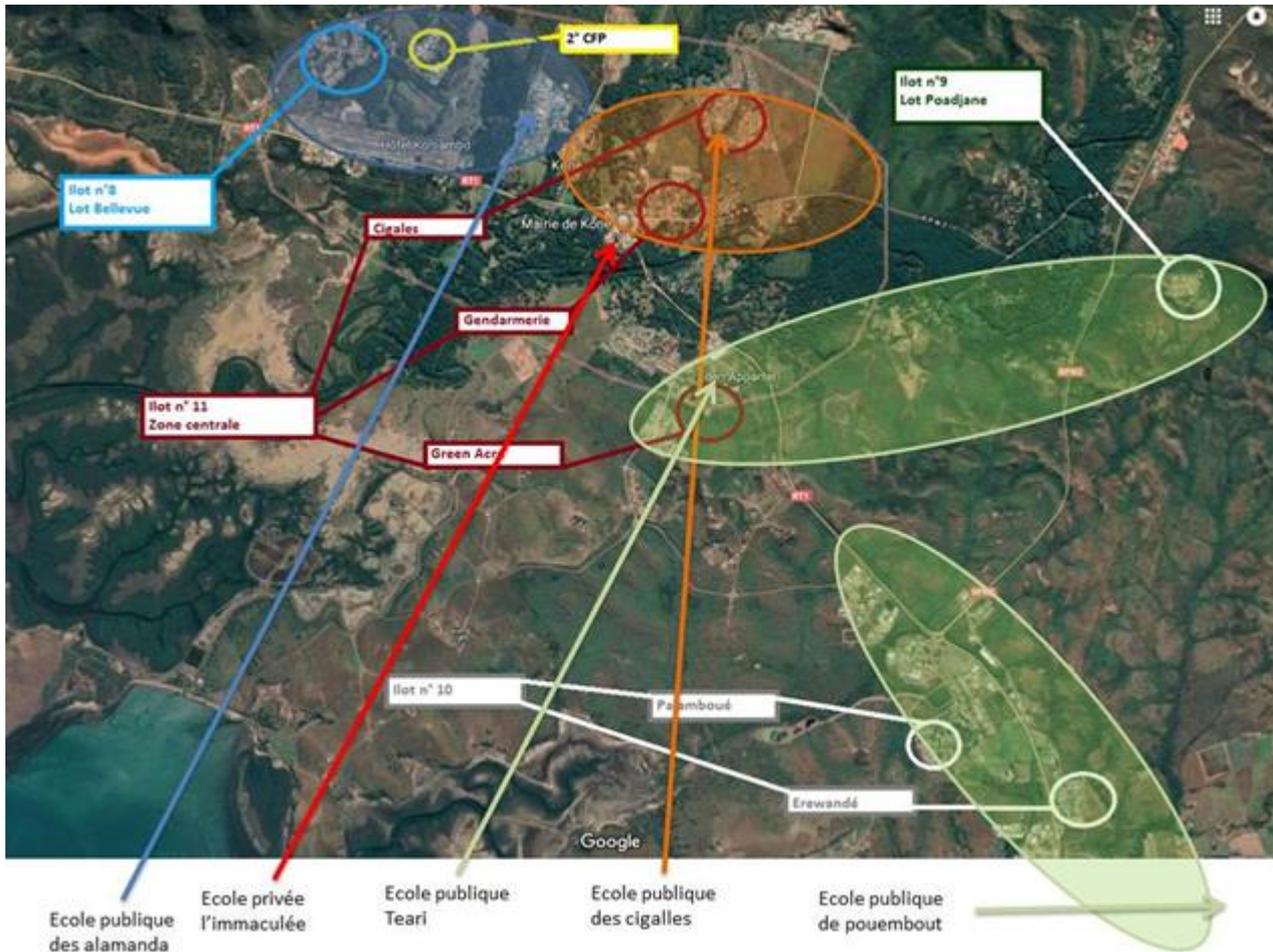
Vous pouvez également utiliser certaines applications très populaires en Nouvelle-Calédonie, Maps.me (GPS et cartographie gratuite), Marées NC, Windy

Un site « incontournable », <https://annonces.nc/> qui est le « Leboncoin » local.

4. SERVICES

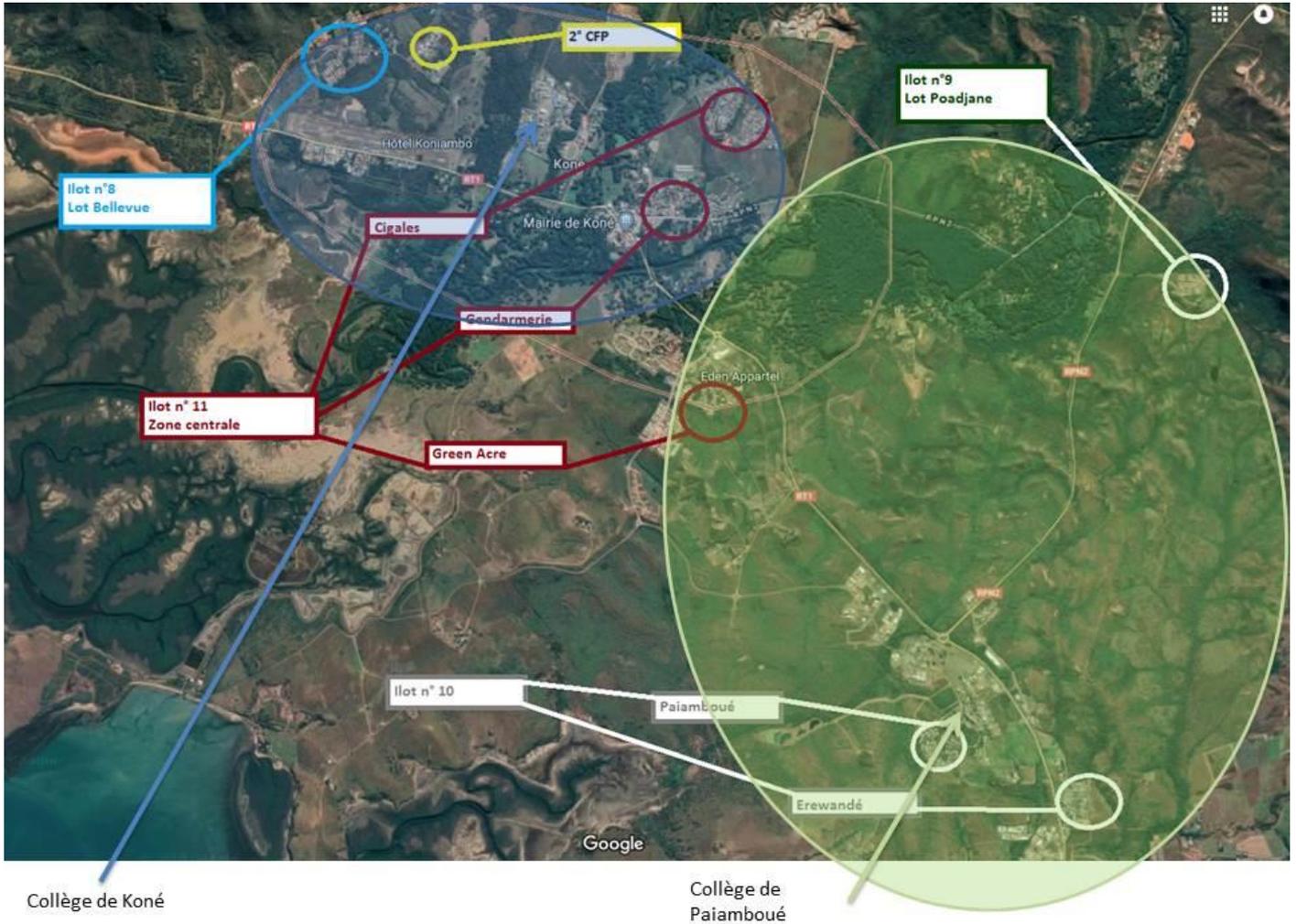
4.1 ENSEIGNEMENT (carte scolaire)

Écoles primaire les Allamandas
École primaire les Flamboyants
École primaire les Cigales
École primaire Téari
École privée Immaculée
Écoles de tribus



COLLEGES :

Collège de Koné
Collège de Païamboué (Koné)



Lycée de Pouembout
 BAC généraux
 BAC pro (filiale agricole)
 BTS DARC (Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes)

Université : Une antenne de l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) ouvrira normalement en février 2020. La formation proposée sera une licence économie et gestion.
<https://www.province-nord.nc/actualite/rentree-2020-licence-economie-gestion-koohne-kone>
<https://unc.nc/actualites/premiere-annee-de-licence-economie-gestion-a-kone/>
<https://unc.nc/premiere-rentree-universitaire-a-kone/>

4.2 SANTE

Depuis novembre 2018, le Pôle Sanitaire du Nord a ouvert ses portes et est en mesure de prendre en charge les patients de la zone. Il s'agit d'un hôpital de proximité aux normes actuelles, desservant toute la province nord, avec les services suivants :

- Médecine polyvalente (dont hôpital de jour)
- Chirurgie générale et ambulatoire
- Maternité – gynécologie - puériculture
- Urgences et unité de surveillance continue
- Centre Médico-psychologique (psychologue, psychiatre, addictologie)
- Soins externes et consultations de médecine générale
- Cabinet dentaire

Des vacances spécialisées sont organisées à raison d'une fois par mois pour les spécialités suivantes :

Diététicienne

ORL – audiométriste – audioprothésiste

Pédiatrie

Podologue

Rhumatologue

En somme, ce nouvel hôpital est capable de couvrir la quasi-totalité des besoins de santé courants sans devoir se déplacer jusqu'à Nouméa. La maternité a déjà vu naître ses premiers bébés et le niveau de soins y est très bon.

Cabinets libéraux au village ou maison de la Mutualité :

2 dentistes

3 médecins généralistes

1 ophtalmologue

1 cardiologue

2 sages-femmes

2 masseurs-kinésithérapeutes

1 orthoptiste

2 infirmiers

1 ostéopathe

Autres :

1 laboratoire d'analyses

1 pharmacie

1 opticien

4.3 COMMERCES

BANQUES

Banque Calédonienne d'Investissement

Banque de Nouvelle Calédonie

BNP Paribas

Société générale

Office des Postes et des télécommunications

ASSURANCES

Groupama

Axa

Allianz

AGPM (passage régulier du commercial à la compagnie)

ALIMENTATION

Supermarché Leader-Price (Zone de Baco)

Supermarché TEARI avec galerie commerciale, boulangerie, ...

Supérettes en centre-ville (U Express avec boucherie, Roes, ...)

Marché le samedi matin

Boulangerie du Nord

Boucherie

Usine de crevettes avec ventes directes (vente rare mais existante)

Hangar à légumes le mardi à Pouembout

LOCATION DE VOITURES

Ford location

ADA

Pony express

Hertz

VENTE DE VOITURES

Parking du nord

Nord motors

DIVERS

Maison de la presse

Quincailleries

Coiffeurs

Nord services informatiques

Garages automobiles

Auto-école

Aérodrome (liaisons aériennes à Nouméa-Magenta)
Oye Oye (Bazar quincaillerie à bas prix)
Magasin de décoration
Azur piscine
Fleuriste
Canal Satellite
Magasin de vêtements
Magasins de pêche et de chasse

5. LOISIRS

CLUBS SPORTIFS

<https://www.province-nord.nc/sport/disciplines-sportives>

De nombreux clubs sportifs existent sur Koné et la zone VKP, cf lien ci-dessus qui vous permettra de trier les clubs par zone et/ou activité.

Le centre social de l'IGESA s'est délocalisé de la gendarmerie au SMA cette année, et propose des activités artistiques le mardi toute la journée et le jeudi matin au profit des conjoints.

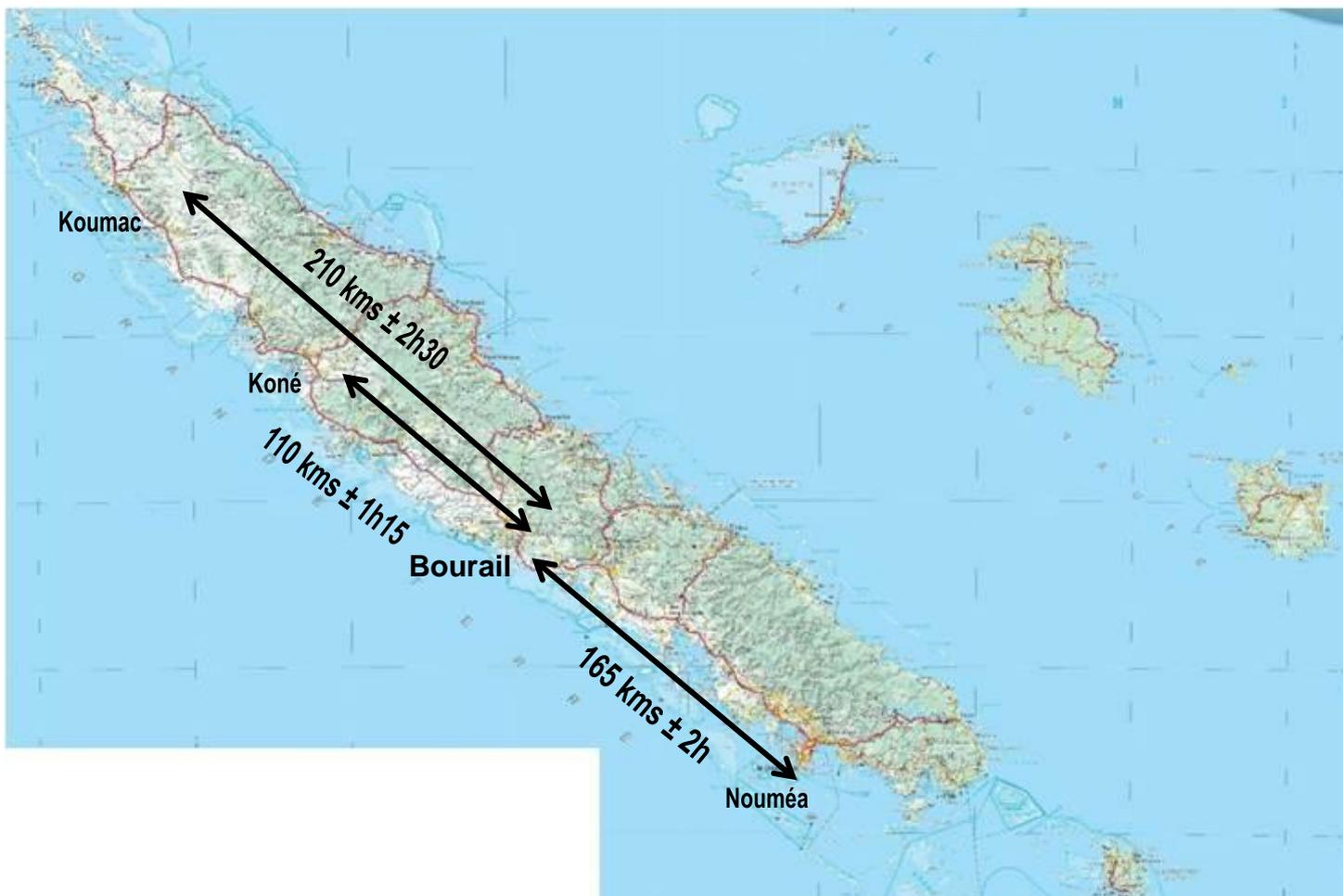
CULTURE

Médiathèque avec salle de spectacle
Cinéma

ANNEXE 3 : GARNISON DE BOURAIL

1. BOURAIL

Le « village » comme l'appelle les habitants de Bourail est composé d'environ 5 à 6000 habitants. Malgré l'expansion de la ville de Koné plus au nord de l'île, la ville de Bourail est encore appelée la capitale de la Brousse. À l'échelle de la métropole, Bourail est un petit village de moyenne montagne.



Et qui dit petit village, dit que tous arrivent à se connaître, au moins de vue... Ainsi, la fréquentation des *bouraillais* constitue un excellent facteur d'intégration et de découverte des activités typiquement calédonniennes : chasse au cerf (prononcer *cerfe*), la pêche à la langouste, la chasse sous-marine, les balades à dos de cheval. Les mélanésiens de la tribu voisine de Pothé excellent dans les parties de criquet accompagnées d'un pique-nique de pain-marmite. D'autres vous feront découvrir volontiers, après avoir fait la traditionnelle coutume, leur mode de vie communautaire ou leur paradis terrestre fait de simplicité telle la pêche à l'écrevisse...

LES LOGEMENTS

Le RSMA-NC débutant son installation sur le site de Bourail en 2020, nous n'avons à ce jour que très peu d'informations sur les futurs logements.

Une partie des familles sera logée sur le camp de Nandai, à environ 10 kms au nord de Bourail. En effet, ce camp possède une « cité familles » composée de différents logements (maisons individuelles, mitoyennes ou appartements), située dans une zone calme et aérée et disposant de plusieurs aménagements voués aux familles (aires de jeux pour enfants, installations sportives).

Les autres logements seront situés sur la commune de Bourail et ses alentours, dans le secteur civil. Des prospections sont actuellement en cours. Autant que possible, le RSMA-NC s'efforce de trouver des lieux d'habitation qui conviennent aux différentes compositions familiales et nous concentrons nos recherches à proximité du centre afin de pouvoir attribuer des logements proche des commodités et des établissements scolaires le cas échéant.

La commission logement qui a généralement lieu fin avril devrait nous permettre de vous donner des renseignements plus précis sur le logement qui vous aura été attribué.

2. LE CAMP DE NANDAÏ

Situé à environ 10 kilomètres de Bourail en direction de Koumac, le camp de Nandaï est occupé par le RIMaP-NC. Environ 20 personnels en mission longue durée et une compagnie tournante en mission de 4 mois. Les familles vivant sur le camp bénéficient facilement des quelques loisirs, en particulier pour les activités sportives avec différentes infrastructures telles que des terrains de volley, multisport, tennis, la piscine et la salle de musculation, ainsi que les parcours de footing. C'est une particularité du camp de Nandaï : les activités « militaires » côtoient fréquemment les activités « familles et/ou civiles ».



La piscine du camp après sa rénovation en 2008.
Fermée actuellement, d'importants travaux sont prévus en 2020 pour pouvoir la réactiver.



3. LES « BONS PLANS » DE BOURAIL

Bourail offre de nombreuses possibilités, tant par ses commerces que par les loisirs proposés.

LE VILLAGE DE BOURAIL

Ce petit bourg dispose de l'essentiel pour faire vivre correctement des familles : boulangerie, « Leader Price », 3 « Discount » (1 supermarché, 1 surgelé, 1 « Foirfouille »), 1 supermarché « Au Passage » (avec des horaires d'ouverture très étendus), 2 bouchers, 1 marchand de vin, 3 magasins de bricolage, quelques autres petits magasins de nourriture, surgelés, décorations/souvenirs, fleuriste, restaurants et quelques gargotes, 1 bibliothèque, 1 cinéma, 1 tennis municipal, 1 halle des sports, 1 salle polyvalente des sport, 1 salle des fêtes,...

Bourail est doté d'un musée situé à l'entrée sud avec une paillote traditionnelle. L'aire coutumière des 7 tribus kanakes du bouraillais est située dans le village de Bourail, proche du cinéma.

Une crèche agréée (garderie Heidi) est aussi présente dans Bourail.

LES ADMINISTRATIONS

Bourail est équipé du strict minimum concernant les administrations :

- 1 antenne DITTT pour les documents des véhicules (carte grise entre autres) ;
- 1 antenne CAFAT pour les documents liés à la sécurité sociale ;
- la mairie.

LA SCOLARITÉ

Les établissements scolaires ne manquent pas sur Bourail :

1. Niveau primaire :

- a. 2 écoles primaires publiques : LES LYS D'EAU - LOUISE MICHEL.
- b. 1 école primaire privée : SAINT JOSEPH (maternelle / primaire).

Horaires du primaire :

- lundi, mardi, jeudi : 07h45 - 11h15 et 12h50 - 15h10.
- mercredi : 07h45 - 11h30.
- vendredi : 07h45 - 15h05.

Fournitures : prévoir trousse + fournitures classiques (colle, gomme, règle, taille-crayon, feutres, crayons de couleur, stylos).

Tenue pour l'école primaire privée : chaussures fermées (pas de tongs) + tee-shirt école.

2. Niveau collège :

- a. Un collège public : LOUIS LEOPOLD DJIET.
- b. Un collège privé : SACRE CŒUR (tél : 44 11 09).

Horaires collège :

- tous les jours : 07h30 - 11h35 et 13h25 - 15h15.
- Possibilité d'ateliers : 15h15 - 16h15.

Fournitures : prévoir trousse + fournitures classiques (surligneur, blanco, gomme, colle, scotch, stylos, ciseaux, compas, équerre, rapporteur, règle plastique, feutres, crayons couleur, rouleau couvre-livre...) mais surtout calculatrice scientifique FX82.

Tenue pour le collège privé : chaussures fermées (pas de tongs) + pack vêtements haut école

3. Niveau lycée :

- a. 2 lycées professionnels : SAINT FRANCOIS D'ASSISE - PERE GUENEAU
- b. pas de lycée général. Internat sur Nouméa ou Pouembout.

LA SANTÉ

Bourail dispose d'une pharmacie, d'un dispensaire, d'un laboratoire d'analyses et d'un centre de radiologie. Son niveau est correct pour les soins légers. Pour les soins plus importants ou pour des rendez-vous spécialisés, on se rend à l'hôpital de Koné (1h15 de route) et de Nouméa (2h00 de route).

LES BANQUES

Deux agences bancaires sont implantées à Bourail : la Société Générale, la BCI (banque calédonienne d'investissement).

LES LOISIRS

À Bourail, vous trouverez en matière de sport et d'activités diverses :

- CSB : Club sportif bouraillais (badminton, cyclisme, tennis, va'a, tir à l'arc, rugby, course à pied, randonnées, trail,..)
- Arts martiaux: Bourail judo club, jujitsu, self-defense féminin, YMK club taekwondo Bourail, karaté club bouraillais.
- Danse : école de danse « Équilibre », association Setenta Familia Bourail, association danse country West.
- Musique : espace Pitit Son, école municipale de musique.
- Centre équestre l'Oxer, Big banana surf club, Hatha Yoga, Yoga air, Gym, Déva Bourail golf club, association des rodéos men de Bourail, Kart cross NC, Wahoo Bouraillais (pêche au gros), Bourail gun club (ball trap)
- Mais aussi : un club de scrabble, une bibliothèque et un cinéma.

À Nandaï :

- Activités du CSA : le camp dispose d'une section multi-activités qui permet de pratiquer : piscine (lorsque celle-ci sera remise en fonction), salle musculation (voir photos ci-dessus), kitesurf, wakeboard, sports nature, va'a.
- Activités IGESA (toute la semaine sauf WE et jours fériés) pour des activités manuelles encadrées par une animatrice IGESA : couture, encadrement, peinture sur porcelaine, décorations diverses, ...

En partant vers le littoral, vous trouverez du plus près au plus loin et dans la même direction:

La plage de la Roche Percée.

Grande plage de sable gris/noir située à 20 minutes du camp. Seul endroit de la Nouvelle Calédonie où les vagues ne se fracassent pas sur la barrière de corail mais viennent s'échouer sur une plage. Excessivement chaude l'été, cette plage est très agréable en saison fraîche. De nombreux calédoniens s'y baignent, y font du surf ou du paddle malgré la présence à l'extrémité de la plage de la sortie de la rivière Néra et de sa mangrove qui voit fréquemment des requins bouledogues venir s'y aventurer. Cette plage est aussi un lieu de ponte important des tortues où les périodes des naissances font l'objet d'une protection et de visites guidées.

Vous y trouverez aussi un snack et une pizzeria, un « bar » de plage, un centre de plongée et quelques randonnées à faire.

Dans la rivière La Néra, deux mises à l'eau (wharf) existent pour ceux qui possèdent un bateau. L'océan se trouve dès la sortie de La Néra et l'Ile Verte et sa magnifique plage de sable blanc fin, à l'entrée du lagon Sud de Bourail, n'est qu'à 15-20' de navigation.

Le domaine de Déva.

Ce vaste domaine qui longe toute la plage de Poé (commune de Bourail) est orienté vers le tourisme et les loisirs avec de nombreux circuits de VTT et de randonnées pour tous les niveaux, un golf de 18 trous et un parcours sportif.

Le Sheraton.

L'ouverture en juillet 2014 d'un hôtel 5 étoiles sur le domaine de Déva, le Sheraton, a complété les activités de loisirs que proposait la région. Les prix sont un peu excessifs mais cela complète agréablement les autres activités plus « broussardes » avec des activités plus « haut de gamme » notamment avec un restaurant, une piscine et un centre aérobie.

La plage de Poé.

Le lagon à Bourail a la particularité d'être très proche de la côte, à la différence de l'immense majeure partie de l'île. Situé toutefois à 3-4 km, il est constitué de différentes parties qui donnent des zones de couleur distinctes au lagon :

- 1 zone mi- sable blanc vaseux, mi- sol dur corallien, recouvert d'algues donnant une couleur très sombre sur une distance de 50 à 300 m selon les endroits. Une grande partie est à l'air libre lors de la marée basse.
- 1 zone de couleur bleue claire profonde de 1 à 2 m, de 300 à 500 m de large avec du sable blanc granuleux, qui dispose de quelques « patates » ou groupe de « patates » de corail deci-delà.
- 1 zone bleue intense constituée de sable blanc fin, profonde de plus de 2 m sur 500 à 800 m, dans laquelle il est fréquent de croiser des raies, des tortues.
- 1 zone corallienne marron sur laquelle viennent s'échouer les vagues face au large. C'est LA zone « habitée » du lagon de Poé où la faune marine prospère.

Quelques activités de loisirs, peu nombreuses mais variées, sont offertes le long de cette plage : camping (y compris sauvage) : bateau fond de verre, kitesurf, paddle, kayaks, planche à voile, voile, jets ski, 2 « bars » de plage...

(Extrait du guide d'accueil du camp de Nandai édité par le commandant de détachement (COMDET) du RIMaP-NC.)